

Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 14 avril 2014

4.6 Syndicat d'Energie de l'Oise (SE 60) - comité - élection des représentants du conseil municipal

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. ASSAMTI, M. MONTES, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DHOURY, M. AKABLI, M. N'DIAYE, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHINPouvoir à :M.LEMAIREMme FAZALPouvoir à :M. CABARETM. FRÉMINEPouvoir à :M. BOULHAMANEM. RIFI SAIDIPouvoir à :Mme MAUPIN

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :
 Nombre de conseillers en exercice :
 Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :
 39
 39

Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

La commune de Creil est adhérente au syndicat d'Electricité de l'Oise, nouvellement renommé Syndicat d'Energie de l'Oise.

De nouveaux statuts, adoptés le 29 novembre dernier, modifient le système de représentation des communes et prévoient la mise en place de Secteurs Locaux d'Energie.

Chaque commune de plus de 10 000 habitants constitue à elle seule un secteur Local d'Energie. Les délégués, 5 titulaires et 5 suppléants, désignés par le conseil municipal siègeront directement au comité du SE60.

Les candidats proposés sont :

Pour la liste «Creil une ambition partagée» :

Membres titulaires
Brahim BELMHAND
Eric MONTES
Jean-Claude CABARET
Luisa GOMES- NASCIMENTO

Membres suppléants Fabienne LAMBRE Hassan BOUADDI Adnane AKABLI Mohamed ASSAMTI

Pour la liste «Génération Creil» :

Membre titulaire
Danielle SOKOLONSKI

Membre suppléant Isabelle MAUPIN





maintenant

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les statuts du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Considérant la nécessité de désigner cinq membres titulaires et cinq membres suppléants du conseil municipal pour représenter la Ville au sein du comité du SE60 Entendu le rapport de présentation.

Vote ordinaire :

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0

Abstention: 0

Décide à l'unanimité :

Article unique : de déclarer élus :

Brahim BELMHAND Eric MONTES Jean-Claude CABARET Luisa GOMES-NASCIMENTO Danielle SOKOLONSKI

membres titulaires appelés à siéger au comité du SE60.

Fabienne LAMBRE Hassan BOUADDI Adnane AKABLI Mohamed ASSAMTI Isabelle MAUPIN

membres suppléants appelés à siéger au comité du SE60.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

1 6 AVR 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

18/04/2014

Pour le Maire et par éciégation Le Directeur Général des Services Philippe Raluy Maire de Creil

Conseiller général de l'Oise

Rev



